

# EDITORIAL

# n°72

## LE DÉFI D'UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE

Il suffit de regarder une carte géographique pour constater que Bellevue occupe une place stratégique importante au niveau cantonal. Proche de l'aéroport, de l'autoroute, du centre-ville et de la gare, notre commune est également riveraine du lac et offre, comme son nom l'indique, une vue magnifique sur les Alpes et le Mont-Blanc.

Côté pile, de nombreuses conditions favorables à un développement économique et industriel sont réunies. Côté face, l'environnement naturel appelle l'installation d'hommes et de femmes aspirant à une vie paisible.

Pendant de nombreuses années, les Bellevistes ont su conserver l'équilibre entre ces deux composantes. Or, le développement sans précédent de

l'arc lémanique ces dernières années menace aujourd'hui cet équilibre. De nombreux projets de développement économique non contrôlés mettent la qualité de vie des habitants en péril.

BdA, ainsi que les autorités communales, se trouvent ainsi mis au défi du « développement durable ». Comment concilier le développement économique, le respect de la nature et le bien être des habitants ?

En parcourant cette Dépêche, vous pourrez constater que les communes, via leurs élus, ont la possibilité d'influencer ces projets et que les décisions prises aujourd'hui auront un impact significatif sur les générations à venir. Dans ce contexte, l'importance de groupements politiques forts et

susceptibles de dialoguer entre eux est une clef du succès.

Actuellement, à la croisée des chemins, Bellevue a plus que jamais besoin de forces vives pour assurer la continuité de ces actions et permettre ainsi aux jeunes générations de bénéficier d'une qualité de vie comparable à celle que nous avons connue ici. J'encourage donc les Bellevistes à s'intéresser à l'action politique de proximité, seul moyen de faire valoir les intérêts communaux auprès des groupes d'intérêt économiques gravitant autour des organes cantonaux et fédéraux. J'invite les personnes souhaitant en savoir davantage sur les activités de Bellevue d'Avenir à s'adresser au soussigné à l'adresse suivante : [rafetina@bluewin.ch](mailto:rafetina@bluewin.ch). ■

Raphaël Petite, président de BdA



### VENDREDI 27 MAI 2016, DÈS 18H30

## LA FÊTE DES VOISINS

Chers Voisins,  
Venez partager un moment de convivialité et de bonne humeur avec vos voisins. A l'emplacement des jeux d'enfants, Chemin des Tuileries-Roselière

**Chacun amène une spécialité !  
Au plaisir de vous rencontrer..... !**

## ACHAT DE PARCELLES : D'OPPORTUNITÉ EN OPPORTUNITÉS

# L'ACCÈS PUBLIC AU LAC SE CONCRÉTISE !

**E**n 1996, BdA fondait l'une de ses premières demandes politiques en déposant une motion qui demandait que les rives du lac soient rendues publiques. En 2010, l'achat de la parcelle Gitana a permis à la commune de réaliser une plage et d'ouvrir un espace récréatif offrant à tous une belle vue sur le lac et les Alpes. Cette acquisition était considérée alors comme une opportunité unique qui ne se présente que tous les 100 ans.

Pour notre plus grand plaisir, cette prédiction était erronée car dernièrement, notre commune a pu acheter deux parcelles supplémentaires au bord du lac qui jouxtent l'auberge Gitana et la plage communale. Votées à l'unanimité par le conseil municipal, ces acquisitions doivent contribuer à terme à l'animation du village et du bord du lac. BdA interviendra pour que ces parcelles soient dévolues à un usage



Source : mairie de Bellevue,  
[http://notrehistoire.ch.s3-eu-west-1.amazonaws.com/photos/2012/04/63cd3e069fa13cb6\\_JPG\\_530x530\\_q85.jpg](http://notrehistoire.ch.s3-eu-west-1.amazonaws.com/photos/2012/04/63cd3e069fa13cb6_JPG_530x530_q85.jpg)

récréatif, associatif et/ou culturel et ne soient pas louées à des privés.

Dans le futur, l'espace du port Saladin fera lui aussi l'objet de toutes les attentions

afin de développer un centre d'animations nautiques et sportives. ■

Gerald Rügsegger,  
conseiller municipal

## MOBILITÉ

# CHAUFFEURS VOLONTAIRES

**L**e groupe Bellevue d'Avenir soutient l'action de recherche de bénévoles lancée depuis décembre dans le journal « votre mairie vous informe » sous le titre « Action bénévoles Bellevue ». BénéBellevue cherche des conducteurs bénévoles pouvant réaliser des transports de personnes âgées ou à mobilité réduite. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

Une offre similaire est déjà présente sur Versoix et proposée par l'associa-

tion des chauffeurs bénévoles – ACBV (tél. 022 755 34 64 ou [www.acbv.ch](http://www.acbv.ch)). Quelques Bellevistes ont pu bénéficier de ces prestations sympathiques et d'une grande utilité.

BdA considère que cette action constitue un premier pas prometteur dans la prise en compte des difficultés de mobilité d'une partie de notre population qui ne possède pas de véhicule ou qui ne conduit plus. Les conseillers municipaux de BdA demandent que ces besoins

soient recensés. BdA croit en effet qu'une solution complémentaire aux solutions individuelles ponctuelles devrait également être proposée à l'avenir (par ex. un transport collectif régulier pour les courses alimentaires des aînés).

Enfin, BdA encourage les personnes souhaitant s'engager dans une démarche plus large de bénévolat, à consulter la plateforme genevoise [www.genevebenevolat.ch](http://www.genevebenevolat.ch). ■

Gerald Rügsegger,  
conseiller municipal

**P**lusieurs grands projets font actuellement l'objet d'une attention toute particulière des autorités bellevistes et d'autres communes de la Rive droite qui sont fortement mises à contribution pour assurer le développement de l'agglomération genevoise !

Bien que les compétences de la Confédération et du Canton priment sur celles des communes en matière d'aménagement du territoire, les préavis communaux permettent d'influencer les projets et d'en limiter les effets indésirables, voire de s'y opposer. A cet égard, il convient de souligner que le Conseil municipal de Bellevue a délivré ses préavis à l'unanimité en leur donnant ainsi d'autant plus de poids vis-à-vis du canton ! Par ailleurs, Bellevue a entrepris une révision complète de son plan directeur communal, qui date du début des années 2000, afin de maîtriser durablement et globalement l'aménagement de son territoire dans un contexte d'urbanisation croissante.

### Le nouveau quartier du Champ-du-Château

Le périmètre de Champ-du-Château est situé entre la bretelle autoroutière du Vengeron, la route de Lausanne, la route des Romelles et la voie de chemin de fer. Sur ce site, d'une superficie totale de 52'745 m<sup>2</sup>, un nouveau quartier, composé de logements, d'un hôtel ainsi que de locaux administratifs et commerciaux, sera bâti d'ici quelques années. Estimant que le projet prévu à cet endroit est surdimensionné, les autorités bellevistes ont délivré un préavis assorti de nombreuses conditions afin de le modifier.

Suite au préavis communal, le canton et les architectes ont accepté d'abaisser la

hauteur des bâtiments de deux étages (max. 7 étages au lieu de 9), de réduire la densité d'environ 6% et de diminuer le nombre de logements de 70 unités (260 au lieu de 330). Par ailleurs, le projet initial a été révisé afin de limiter significativement l'impact visuel grâce à des mesures architecturales et paysagères convaincantes. La commune devra fermement veiller à ce que ses autres exigences en matière d'espaces et d'équipements publics, de mobilité et de développement durable soient respectées par les promoteurs et les architectes.

### Les décharges à matériaux inertes

Les deux plus grandes décharges à gravats du canton sont planifiées sur les territoires de Bellevue et de Collex-Bossy, de part et d'autre de la route des Fayards. Dimensionnées pour entreposer environ 2 millions de m<sup>3</sup> de matériaux inertes, ces deux décharges vont générer un important surcroît de trafic poids lourds et diverses nuisances - plaies dans le paysage, bruit, poussières et pollution - pendant de nombreuses années. Afin de réduire les impacts négatifs de ces deux très gros chantiers, les autorités des deux communes ont émis, de manière concertée, des préavis assortis de nombreuses conditions en matière de mobilité et de protection de l'environnement, y compris des indemnités financières à charge des exploitants pour compenser les dommages subis par les deux collectivités publiques.

### Le parking à poids lourds pour les forains

Initialement prévu au Bois-Brûlé, ce parking, destiné au stationnement d'une cinquantaine de camions, est désormais projeté par le canton dans le secteur Valavran-Tuilleries, à côté de la station de traitement des eaux SIG. Considérant que les risques et les nuisances engendrés par cet équipement ne sont pas acceptables, le Conseil municipal a préavisé négativement ce projet et a demandé au canton de trouver un emplacement plus judicieux. Par la même occasion, les autorités bellevistes demandent aux services cantonaux d'élaborer un plan directeur de zone pour ce secteur en y prévoyant des activités mixtes (secondaires et tertiaires) à faibles nuisances. ■

Dominique Anklin,  
conseiller municipal

## PARASCOLAIRE : UTILITÉ D'UN ACCUEIL DU MATIN (7h-8h) ?

**Les parents intéressés pour des raisons professionnelles par un système de garde le matin concernant leurs enfants scolarisés sont priés de bien vouloir s'annoncer à la mairie. Une liste sera établie à ce sujet afin de recenser les besoins de la population. En cas de besoin, la Mairie, en collaboration avec le GIAP, étudiera alors une solution.**

Marilyne Tozar,  
conseillère municipale

## EQUIPEMENT INTERCOMMUNAL

# DU NEUF À LA VIGNE BLANCHE !

**L**e Groupement Intercommunal de la Vigne Blanche (GIVB), regroupant les communes de Genthod et de Bellevue fait part de l'installation prochaine d'engins de fitness urbain et d'un module de Street Workout dans l'enceinte du Centre Sportif.

Le Fitness Urbain comprendra plusieurs engins « multifonctions » permettant de travailler toutes les parties du corps : des cuisses aux bras, en passant par les abdos et les hanches, tout le monde y trouvera son compte ! Pour les non-initiés ainsi que pour les « pros », des panneaux expliquant le fonctionnement des machines ainsi que des exemples d'exercices seront affichés.

### Qu'est-ce donc le Street Workout ?

Le Street Workout est un sport urbain provenant des Etats-Unis. C'est un travail

du corps par la musculation et l'utilisation de mouvements de gymnastique. L'entraînement de Street Workout peut être constitué de pompes, de tractions, de squats, ... avec ou sans matériel, la seule condition étant d'être à l'extérieur ! Beaucoup de pratiquants font ce qu'on appelle du freestyle, avec un enchaînement de nombreux mouvements acrobatiques et de figures de gym sur les agrès.

### Pourquoi à Bellevue ?

Un jeune belleviste est venu présenter le projet, accompagné d'un éducateur de la FASE. Ce projet, initialement prévu par le groupe « We Made It » a plu à la commune. Il s'intègre parfaitement au projet de fitness urbain du GIVB.

Des modules de Street Workout s'implantent peu à peu dans le canton. Actuellement, le parc Gourgas, le parc

Geisendorf, le parc Tremblay ainsi que les Avanchets et les Libellules en sont déjà équipés.

Les motivations de ce projet sont en résumé, promouvoir les bienfaits de l'activité physique, créer des liens intergénérationnels et intergroupes, prévenir la prise de poids, prévenir la consommation d'alcool et d'autres produits illicites. De plus, il faut souligner que le Street Workout n'est pas seulement un sport, c'est aussi toute une manière de penser, d'agir en interaction avec les autres. Le respect d'autrui, le partage et l'entraide font partie des valeurs principales.

Bonne nouvelle, les installations devraient être utilisables fin juin / début juillet ! Venez nombreux, quel que soit votre âge, profiter d'un espace fitness, en plein air ! ■

Marilyne Tozar, conseillère municipale

## PETITE ENFANCE

# DU CHANGEMENT AUX TICOQUINS

**L**a garderie les Ticoquins est située à quelques pas de la crèche, derrière le local des pompiers, dans un chalet rénové tout exprès pour elle.

Depuis plus de vingt ans, cette association de parents bénévoles développe un mode de garde alternatif. Chacun collabore afin que les petits âgés de 18 mois à 5 ans puissent être socialisés quelques matinées par semaine. Pendant des années, cette association a fonctionné sur la base de la solidarité : certains parents animaient ces demi-journées, d'autres s'occupaient de coordonner ou de nettoyer les locaux.

Or il y a quelques mois, le SASAJ

(service cantonal de surveillance de l'accueil de jour à Genève) a exigé que les Ticoquins se mettent aux normes genevoises et se professionnalisent.

L'association désirait maintenir ce service aux familles tout en conservant l'esprit solidaire qui a toujours régné parmi les parents. Pour que les Ticoquins puissent poursuivre leurs activités tout en respectant les exigences du SASAJ, une équipe a travaillé d'arrache-pied ces dernières semaines et est parvenue à une solution.

Dès septembre, les Ticoquins seront administrativement rattachés à la crèche des 4 saisons, avec laquelle ils partage-

ront la même direction. Par ailleurs, une éducatrice professionnelle employée par la crèche sera garante de la qualité de l'accueil. En revanche, les Ticoquins garderont la forme associative et bénévole qui les caractérise.

Merci à tous ceux qui ont collaboré pour pérenniser cette garderie, dans laquelle de nombreux petits Bellevistes ont pu se préscolariser. Les parents intéressés au fonctionnement de l'association peuvent prendre contact sur : [garderie.ticoquins@gmail.com](mailto:garderie.ticoquins@gmail.com). ■

Anne-Catherine Hurny,  
conseillère municipale